**EVALUATION EXTERNE DES EHPAD DU CHIC**

 **A quoi cela rime ?**

* Le 4 Novembre la CGT du CHIC a rencontré l’évaluatrice en charge de l’expertise externe des EHPAD, nous lui avons notamment précisé, entre autre, le manque de reconnaissance des professionnels travaillant en EHPAD, le manque de moyen humain et la position corvéable des contractuels.

Comment est-il raisonnablement possible d’assurer pleinement la prise en charge de nos ainés, conformément aux recommandations de l’ANESM,  sans moyens adéquats ?

Comble de tout, l’évaluation porte sur la mise en œuvre des recommandations de l’ANESM dans les EHPAD du CHIC !!!!

C’est là que la CGT demande à quoi cela rime !

* Parce que cette évaluation n’a pas vocation à donner des moyens (cela est prioritairement de la responsabilité de l’ARS et du Conseil général), Il est donc infiniment plus cohérent de mettre les moyens, puis de faire une expertise sur la mise en œuvre des pratiques professionnelles !!!!!!

**Toute autre démarche consiste à amener les agents dans un mur !**

* Parce que, l’ARS et le Conseil général connaissent depuis 2013 les conclusions de l’expertise interne, qui met en évidence le manque cruel de moyens en EHPAD.

**La CGT n’acceptera pas que les conclusions de l’évaluation puissent être utilisées pour culpabiliser les personnels ou donner des objectifs irréalisables par manque de moyens**

La CGT dénonce et lutte contre :

L’insuffisance de reconnaissance

* Nos directeurs parlent de redonner du sens au travail, comme si le personnel l’avait perdu !! Ce que la CGT constate, c’est qu’il existe bien, une perte de la reconnaissance du travail réalisé par les agents, dans une situation :

-D’insuffisance des moyens, ou encore de renforcement et/ou de rigidité des procédures

 - De salaire de misère

**L’utilisation des temps partiels**

* Pour gérer les remplacements au pied levé. Plus de souplesse pour notre Direction! mais une vie de famille qui en pâtie !!!

Un mode de management et d’organisation refusant l’impli­cation des agents dans l’organisa­tion.

* *« Si vous n’êtes pas contents, demandez votre changement de service »*
* *« Allez voir ailleurs », « mettez-vous en arrêt », « partez en retraite »*

Le manque de temps pour accompagner des nouveaux embau­chés et bien souvent futurs professionnels.

* Prendre soins de nos aînés, cela ne s’improvise pas ! professionnaliser les agents nouvellement arrivés, cela demande du temps ! et du temps en EHPAD, c’est une denrée rare….

**La CGT du CHIC constate :**

Que les Agents sont confrontés de plus en plus à des pathologies psychiques et physiques lourdes

* 1/3 de déments déambulants
* Un Gir moyen pondéré supérieur à la moyenne nationale, idem pour le Pathos Moyen Pondéré, idem pour les Soins Médicaux Techniques (SMTI)

**Un absentéisme important**

* Certains agents ne s’arrêtent pas lorsque ce serait nécessaire, pour ne pas laisser la charge à leurs collègues !
* Ceux qui sont en arrêt, ne le sont pas par convenance personnelle, nous avons différents témoignages indiquant que des agents refusent le renouvellement de leur arrêt alors que ce dernier est médicalement nécessaire.

Lorsque la direction utilise des expressions telles que :

*Démarche participative et collective,*

*Dynamique continue qui donne du sens aux pratiques,*

*Démarche d’objectivation*

**Il y a de quoi rire ou pleurer, tant la réalité de terrain est différente, tant ces expressions tiennent de l’onanisme intellectuel.**

**La CGT ne remet nullement en cause le bienfondé des recommandations de l’*Anesm*, nous les soutenons même !**

 **Mais pas sans moyens.**

**Se syndiquer à la CGT** c’est défendre ses droits et en gagner de nouveaux.

**Prendre sa place à la CGT** c’est être informé, participer et donner son avis pour se faire entendre.

**Ne rien dire ou ne rien faire c’est accepter.**

**Le 4 décembre votez CGT**

Syndicat CGT - Tel : 02 98 52 **60 82**- Mail : cgt@ch-cornouaille.fr Site : www-cgt-chic-cornouaille.fr